PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE (AGS) – 21 MARS 2026 - VIRTUELLE

Ouverture de la reunion: 13h05 HNR

1. Appel nominal:
   Parachute Victoriaville, Parachutisme Adrenaline T-R, Parachute Montreal Rive-Sud, Parachute Montreal Rive-Nord, Alberta Sport Parachute Association, Calgary Parachute Club, West Edmonton Skydive Centre, Phizzy Skydivers, Pacific Skydivers, Pacific Airsports, Peninsula Parachute Club, Geronimo ! Skydiving Team, Northern High Skydivers, Ottawa Skydiving Club, Parachute Ottawa, Skydive Wasaga Beach, Skydive Burnaby Inc., Skydive South Sask, Skydive Manitoba 2013, Whistler Skydiving. Manitoba Sport Parachuting Association., Skydive Extreme Calgary, Capital City Skydiving, KAOS, Second Decade, Skydive Extreme Yeti, Skydive Vancouver Island, Atlantic School of Skydiving, Skydive SWOOP, Parachute Academy, Skydive South Sask, Yukon Sport Parachute Association.

2. Discours d'ouverture de la présidente de l'ACPS, Kaneena Vanstone, et instructions pour l'appel à l'ordre.

3. Quorum attaint.

4. Points à l'ordre du jour de l'avis de convocation :
   - Modifications fondamentales – Modifications du MIP 3

   Motion : Il est résolu que les membres votants de l'Association canadienne de parachutisme sportif (ACPS), réunis en assemblée générale extraordinaire dûment convoquée, abrogent par la présente les statuts actuels de l'ACPS et ratifient les statuts révisés de l'ACPS, tels que présentés, révisés et datés du 22 mars 2025. Cette abrogation et cette ratification n'invalident aucune mesure prise par l'ACPS en vertu des statuts précédents. Les statuts de l'ACPS entreront en vigueur et lieront l'ACPS et ses membres votants dès leur soumission et leur approbation par Corporations Canada.
   Proposée par : KAOS Appuyée par : Skydive SWOOP Adoptée

   Motion: Il est résolu que les membres votants de l'Association canadienne de parachutisme sportif (ACPS), lors d'une assemblée générale extraordinaire dûment convoquée, proposent d'apporter les modifications proposées aux présents statuts révisés, telles qu'approuvées par le conseil d'administration.
   Proposée par : KAOS Appuyée par : Whistler Skydiving Adoptée

5. **Motion : Il est résolu que l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de 2026 soit levée à 13h11 HNR**
   Proposée par : KAOS Appuyée par : Ottawa Skydiving Club Adoptée